

Ligue de Normandie de Kick BOXING MUAY THAI et DA
STAGE de Formation de JUGE ARBITRE REGIONAL FFKMDA

Date du stage : 26 et 27 Janvier 2019

Lieu : Dojo Clubs Echecs Arts Martiaux, rue Georges Brassens 76700 Gonfreville L'Orcher

Type de formation et discipline : BJAR PANCRAE

Les juges et arbitres permettent et assurent le bon déroulement des compétitions. Ils sont le garant de l'application des règles fédérales.

Ainsi, ils doivent être particulièrement bien formés et se recycler régulièrement afin de pouvoir être à même de tenir et d'assumer avec la plus grande efficacité les tâches qui leur sont dévolues.

La FFKMDA met tout en œuvre pour assurer des formations complètes et de qualité.

Les unités de formations (11) de chaque diplôme peuvent être transversales ou spécifiques. Elles se déclinent en savoir, savoir-être et savoir-faire. Les ligues proposent les formations suivantes :

*Le Jeune Juge Arbitre (BJJA).
Le Juge Arbitre Régional (BJAR).
L'opérateur scoring machine.*

Conditions de participation de base :

- Etre âgé d'au moins 14 ans (BJJA).
ou 16 ans (BJAR).*
- Etre licencié à la FFKMDA*
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent (joindre la copie) / sauf BJJA*

Condition d'inscription :

Droits d'inscription :
BJAR : 100 euros (PC 2 Journées).

**Horaires prévisionnels : - 09 h 00 - 12 h 00.
- 13 h 30 - 17 h 30.**

Date limite d'inscription :
12/01/2019

Stage limité à 26 stagiaires
(Les 26 premiers dossiers complets seront retenus)

DOSSIER D'INSCRIPTION à renvoyer à :

Ligue de Normandie de la FFKMDA
Chez Mr Argentin Alain
10 rue de Turgauville
76700 Gonfreville L'Orcher

FICHE DE RENSEIGNEMENT DU STAGIAIRE (obligatoire)

Madame, Mademoiselle, Monsieur		
Votre nom de naissance		
Vos prénoms		
Numéro Licence		
Nom du Club		
Votre date de naissance		
Votre nationalité		
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Tel portable :		
Email :		

Votre formation choisie

La formation est assurée par les responsables de l'arbitrage.

Diplôme souhaité*	Discipline**	Lieu
		

* BJJ ou BJAR ou OPERATEUR

** Kick boxing / Muaythai / Pancrace

Votre règlement

Droit d'inscription
N° de chèqueBanque :.....
.....euros à l'ordre de la ligue de Normandie de la FFKMDA.

Si Hébergement (le cas échéant)
N° de chèque
.....euros à l'ordre de la ligue

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du diplôme de juge arbitre choisi.

L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées, la participation aura été complète et active, l'examen réussit (s'il y a lieu) et après validation du stage.

J'autorise la ligue de Normandie de Kick boxing Muaythaï à utiliser mon image, prise lors de cette formation, pour toutes communications liées à la promotion du sport et au développement fédéral

Fait à

Le

Signature du stagiaire :

Seules les inscriptions complètes et accompagnées des règlements seront prises en compte

REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires du DESJEPS et/ou DEJEPS et/ou BPJEPS. Également par les juges et arbitres diplômés et responsables des disciplines.
- 2) Les stages s'adressent aux **licenciés à la FFKMDA**.
- 3) La licence devra être **OBLIGATOIREMENT** présentée lors de l'ouverture du stage.
- 4) Toute personne ne pouvant pas participer activement aux heures de formation pratique et théorique, ne pourra pas s'inscrire et participer à la formation.
- 5) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 6) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 7) La fédération ou la ligue se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 8) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (pré requis / voir le guide des formations)
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne
- 3) **Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.**
- 4) **Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.**
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier. Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 10 jours du 1^{er} jour de stage.
- 6) Pour le chèque concernant les frais d'inscription, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage
- 7) **Il est obligatoire de joindre une photocopie de votre diplôme de secourisme avec l'inscription (sauf BJJJ). Dans le cas contraire l'inscription ne sera pas prise en compte.**
- 8) Pour toutes les arrivées anticipées et les départs retardés, le stagiaire en hébergement prend directement contact avec l'établissement d'hébergement (réservations et règlements)